



Site web: [www.ecoetfinances.com](http://www.ecoetfinances.com)

Prix: 300F cfa

# ECO & FINANCES

Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC



## Message de la Rédaction

Bonjour chers partenaires et lecteurs.

Nous tenons à vous exprimer notre gratitude pour l'intérêt que vous portez à notre média. Nous vous souhaitons, une bonne et heureuse année 2026 et profitons de l'occasion pour vous informer que nous serons en congés à partir du lundi 12 au lundi 26 janvier 2026.

## AGRICULTURE ET ENERGIE



**Deux secteurs clés au cœur du projet de transformation nationale** P.4

## CLASSEMENTS INTERNATIONAUX



**La gouvernance économique du Togo saluée à l'échelle mondiale** P.2

## CASTEL

**Malgré la fronde familiale, le directeur général obtient un sursis** P.6



# BUSINESS READY 2025 DE LA BANQUE MONDIALE Le Togo dans le Top 5 africain

**S**elon le rapport Business Ready 2025 (B-Ready), rendu public en fin décembre dernier par la Banque mondiale, le Togo figure dans le Top 5 des pays offrant le meilleur climat des affaires en Afrique. Ce classement du Togo avec un score global de 61,52 points, confirme la poursuite de sa trajec-

toire réformatrice y compris dans le cadre méthodologique renouvelé du B-Ready, outil remplaçant du Doing Business, suspendu en 2021 à la suite d'irrégularités relevées dans les données des éditions 2018 et 2020, où le Togo occupe la 4ème place à l'échelle africaine devant le Bénin. Reposant sur une enquête menée au-

près de 58 000 entreprises et de 5 000 experts dans 101 économies, dont 29 en Afrique en 2025, le classement Business Ready, évalue le climat des affaires à travers dix domaines couvrant l'ensemble du cycle de vie d'une entreprise, de la création à l'insolvabilité, et s'appuie sur trois piliers...

Page 3



**FIBREZ SANS FRAIS**

PROFITEZ DÈS MAINTENANT DE L'INSTALLATION À 0 FCFA\*

TÉLÉCHARGEZ L'APP CANALBOX POUR TESTER VOTRE ÉLIGIBILITÉ

8866 [www.canalbox.tg](http://www.canalbox.tg)

\* Paiement du premier forfait mensuel à la souscription. Coût de l'appel : 20 FCFA.

Classements internationaux

## La gouvernance économique du Togo saluée à l'échelle mondiale

*Dans un contexte sous-régional marqué par l'incertitude, le Togo s'est distingué par une croissance robuste, estimée autour de 6,5 %, positionnant le pays parmi les économies les plus dynamiques de la sous-région. Les évaluations internationales publiées en 2025 confirment les effets tangibles de la gouvernance économique conduite par le Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé.*

Cette performance, qui a permis au PIB nominal de franchir le seuil symbolique des 6 000 milliards de FCFA, est le fruit de réformes structurelles menées avec constance notamment l'amélioration de la gestion des finances publiques, le renforcement de la mobilisation des ressources internes, la rationalisation des dépenses et modernisation de l'administration économique. Les institutions

internationales ont ainsi salué la résilience de l'économie togolaise et la cohérence des politiques publiques mises en œuvre.

Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) a classé le Togo 4e en Afrique de l'Ouest et 2e au sein de l'UEMOA (derrière la Côte d'Ivoire), selon l'Indice de Développement Humain 2025 (IDH) avec un score de 0,571, ce qui permet au pays de sortir de la catégorie



« faible développement humain » pour entrer dans la catégorie « développement humain moyen ».

Aussi, la Banque mondiale à travers le CPIA 2025 qui évalue les politiques et institutions économiques estime que le Togo a atteint un score global de 3,8/6, supérieur à la moyenne subsaharienne. Sur 40 pays africains, il se classe 6e, grâce particulièrement aux progrès

en inclusion sociale, équité, mobilisation des ressources et gestion économique.

S'agissant des classements B-READY, le Togo se distingue positivement en ce qui concerne le climat des affaires, en étant classé 3e en Afrique sur environ 50 économies couvertes dans les reports antérieurs, grâce à des réformes facilitant la création d'entreprises.

Plus qu'une simple

reconnaissance, ces appréciations traduisent une acceptation du leadership du Président du Conseil, dont la stratégie vise à inscrire le Togo dans une trajectoire de crédibilité durable.

Dans son dernier rapport, le Fonds monétaire international (FMI) a reconnu que le Togo était sur une trajectoire encourageante et a réaffirmé son engagement à travailler aux côtés de l'exécutif pour la consolidation de ces acquis économiques.

En 2025, cette reconnaissance internationale conforte la place du Togo comme un partenaire fiable et une destination de plus en plus attractive pour les investisseurs.

Gestion des sinistres

## LE CNP-Togo et L'ANPC unissent leurs efforts au profit des entreprises et des populations

*Le Conseil National du Patronat du Togo (CNP-Togo) et l'Agence Nationale de la Protection Civile (ANPC) ont procédé, ce mercredi 7 janvier 2025, à la signature officielle d'une convention de partenariat, au siège de l'ANPC. Cette initiative s'inscrit dans une dynamique de renforcement de la prévention, de la gestion et de la réduction des risques de catastrophe, à travers une collaboration étroite entre le secteur public et le secteur privé.*

La cérémonie a été ouverte par le mot de bienvenue du Directeur Général de l'ANPC, le Lieutenant-colonel Yoma BAKA. Dans son intervention, il a rappelé les missions essentielles de l'Agence ainsi que ses engagements dans le cadre de cette collaboration, axée

sur la prévention, la gestion et la réduction des risques de catastrophes, en étroite synergie avec le secteur privé.

Une présentation institutionnelle de l'ANPC a ensuite permis de mettre en lumière ses objectifs, son organigramme, les moyens opérationnels dont

elle dispose, la Plateforme nationale pour la réduction des risques de catastrophes présidée par le Ministre en charge de la Sécurité, les outils de planification existants, ainsi que les principaux défis auxquels l'Agence fait face.

Prenant la parole, le Président du CNP-Togo, M. Coami Sedolo TAMEGNON, a salué la pertinence de ce partenariat stratégique et la mise en place d'une commission mixte chargée d'assurer le suivi et la mise en œuvre des engagements contenus dans la convention. Les échanges ont permis d'identifier plusieurs axes prioritaires de collaboration,

notamment les mécanismes d'assistance aux populations et aux entreprises en cas de sinistre, l'élaboration d'un plan d'actions clair et structuré, la réalisation d'études et de cartographies des risques au sein des entreprises, l'évaluation des dispositifs de sécurité sur les sites de production industrielle, ainsi que la participation du secteur privé aux exercices de planification et de simulation.

À cet effet, le Directeur Général de l'ANPC a annoncé l'organisation prochaine de visites d'entreprises, en collaboration avec le CNP-Togo. Le comité mixte en cours de mise en place sera

chargé de proposer des actions concrètes pour toucher efficacement les entreprises, dans une approche résolument préventive plutôt que curative. Il a également été rappelé que le numéro vert de l'ANPC pour signaler des situations de détresse est le 170.

La cérémonie s'est achevée par la signature officielle de l'accord, l'échange de parapheurs, une photo de famille, puis la visite du nouveau siège de l'ANPC, situé à Klikamé à Lomé.

Ce partenariat marque une étape importante dans le renforcement de la résilience des entreprises et du tissu économique national face aux risques et catastrophes, grâce à une collaboration étroite entre les secteurs public et privé.

Business Ready 2025 de la Banque mondiale

## Le Togo dans le Top 5 africain

**Selon le rapport Business Ready 2025 (B-Ready), rendu public en fin décembre dernier par la Banque mondiale, le Togo figure dans le Top 5 des pays offrant le meilleur climat des affaires en Afrique. Ce classement du Togo avec un score global de 61,52 points, confirme la poursuite de sa trajectoire réformatrice y compris dans le cadre méthodologique renouvelé du B-Ready, outil remplaçant du Doing Business, suspendu en 2021 à la suite d'irrégularités relevées dans les données des éditions 2018 et 2020, où le Togo occupe la 4ème place à l'échelle africaine devant le Bénin.**

Bernard AFAWOUBO

Reposant sur une enquête menée auprès de 58 000 entreprises et de 5 000 experts dans 101 économies, dont 29 en Afrique en 2025, le classement Business Ready, évalue le climat des affaires à travers dix domaines couvrant l'ensemble du cycle de vie d'une entreprise, de la création à l'insolvabilité, et s'appuie sur trois piliers notamment le cadre réglementaire, la qualité des services publics et l'efficacité opérationnelle.

D'après le rapport Business Ready, le Togo obtient un score de 66,26 points sur le



pilier du cadre réglementaire, un niveau proche de la moyenne des pays évalués. La qualité des services publics est jugée intermédiaire, tandis que l'efficacité

opérationnelle ressort à 57,38 points, traduisant des marges de progression en matière de délais et de coûts de conformité.

En ce qui concerne le

domaine, le Togo se distingue particulièrement sur l'indicateur relatif à l'entrée des entreprises sur le marché, avec un score de 85,77 points, en lien avec les réformes engagées ces dernières années pour simplifier la création d'entreprise. Les performances sont également jugées solides dans les domaines de l'emploi, des services financiers et de

Rwanda conserve la première place avec un score global de 67,94 points, devant le Maroc (63,44 points) et la République de Maurice (63,20 points). Le Togo au quatrième rang, suivi par le Bénin, nouveau venu dans le classement, qui se hisse à la cinquième place avec 60,21 points. Le Sénégal figure également parmi les dix premiers, occupant la neuvième position avec un score de 56,05 points, tandis que la Côte d'Ivoire se maintient au dixième rang.

De manière générale, le rapport souligne que les économies affichant les climats des affaires les plus fragiles sont aussi celles confrontées aux besoins les plus urgents de création d'emplois.

L'Afrique subsaharienne, qui concentre une population active jeune et des niveaux de croissance encore modestes dans plusieurs pays, demeure particulièrement exposée aux risques liés à un environnement des affaires peu favorable.

l'insolvabilité. En revanche, le commerce international et la concurrence demeurent en retrait.

À l'échelle continentale, le

Gouvernance économique

## Amortissement des chocs et protection du pouvoir d'achat au Togo

**Dans un contexte africain marqué par une flambée généralisée des prix, le Togo s'emploie à contenir la vie chère et à préserver l'essentiel : le pouvoir d'achat des ménages. Face aux secousses venues de l'extérieur, inflation importée, tensions logistiques, volatilité des marchés, les autorités font le choix d'une réponse méthodique, alliant régulation, soutien social et réformes structurelles.**

Patience SALLAH

La stratégie de protection, sans nier les contraintes, vise à amortir les chocs et à maintenir l'équilibre social. Au cœur de l'action publique, la stabilisation des prix des produits de grande consommation. Céréales, hydrocarbures, transports et services essentiels font l'objet de mesures ciblées, allant de la régulation des marges à des ajustements fiscaux temporaires. L'objectif est d'éviter que les

hausse internationale ne se transforment en spirales locales. Cette vigilance permanente se traduit par des mécanismes de contrôle renforcés et un dialogue constant avec les opérateurs économiques, afin de garantir l'approvisionnement et de limiter les abus.

Dans le secteur de l'Énergie, les choix ont été déterminants. En maintenant des tarifs sociaux et en investissant dans la production locale, hydroélectrique et solaire notamment, le Togo a réduit sa dépendance et protège

les consommateurs. L'accès élargi à l'électricité, jusque dans les zones rurales, a également permis de contenir les coûts domestiques et de soutenir l'activité économique de proximité.

Vient le soutien social et filets de sécurité qui sont aussi renforcés. La lutte contre la vie chère s'accompagne d'un renforcement des filets sociaux. Les transferts monétaires, la protection sociale et l'assurance maladie jouent un rôle d'amortisseur, en particulier pour les ménages vulnérables.

L'intégration progressive de nouvelles couches sociales dans les dispositifs existants permet de couvrir davantage de citoyens et de réduire l'impact des hausses de prix sur les budgets familiaux.

L'État met également l'accent sur la nutrition, la santé et l'éducation, en maintenant des politiques de subvention et de gratuité ciblée. En investissant dans l'humain, le pays a choisi de traiter la vie chère non comme une fatalité, mais comme un enjeu de justice sociale et de cohésion nationale que rien ne saurait occulter.

Au-delà des mesures conjoncturelles, la réponse togolaise s'inscrit dans la durée. La promotion de la production locale, notamment agricole, est apparue comme

un levier central pour contenir les prix. En soutenant les filières vivrières, en facilitant l'accès aux intrants et en améliorant les infrastructures de stockage et de transport, le pays réduit sa vulnérabilité aux importations et stabilise les marchés internes.

Cette dynamique s'étend à l'industrie de transformation et au commerce, avec des incitations à l'investissement et à la création d'emplois. En rapprochant les lieux de production des lieux de consommation, le Togo limite les coûts intermédiaires et renforce la résilience de l'économie.

Ce qui distingue l'approche togolaise, c'est la constance de la gouvernance. L'écoute des populations, le suivi des indicateurs de prix et l'ajustement des politiques traduisent une volonté d'anticipation. Le pays fait ainsi le pari de la prévention et de l'équilibre.

## Agriculture et énergie

## Deux secteurs clés au cœur du projet de transformation nationale

*En 2025, l'agriculture et l'énergie se sont imposées comme des piliers centraux de la transformation structurelle de l'économie togolaise. Face aux défis climatiques et à la volatilité énergétique, les politiques menées traduisent une vision stratégique fondée sur la souveraineté alimentaire, la transition énergétique et l'inclusion sociale, considérant ces deux secteurs comme des conditions essentielles d'un développement durable.*

Yves ATCHANOUVI

En 2025, l'agriculture demeure l'un des principaux pourvoyeurs d'emplois du pays, mobilisant près de 60 % de la population active et contribuant à environ 40 % du produit intérieur brut. Conscient de ce poids structurant, le Président du Conseil a fait de la modernisation du secteur agricole un axe central de la politique économique nationale. Les programmes engagés ont permis une amélioration significative de l'accès à l'irrigation, à la mécanisation et aux intrants de qualité.

Des milliers d'hectares supplémentaires ont été aménagés grâce à la mise en

place des ZAAP, favorisant une intensification raisonnée des cultures vivrières et de rente. Cette dynamique a contribué à une hausse notable des rendements, notamment dans les filières stratégiques telles que le riz, le maïs, le soja et le coton, réduisant progressivement la dépendance du pays aux importations alimentaires.

Au-delà de la production, l'action publique s'est attachée à structurer l'ensemble des chaînes de valeur agricoles. Les investissements orientés vers la transformation locale, le stockage et la commercialisation ont permis de limiter les pertes post-récolte et d'accroître la valeur ajoutée captée sur le territoire national. Les zones d'aménagement agricole planifiées (ZAAP)



et les plateformes agro-industrielles intégrées ont favorisé l'émergence d'un tissu d'agro-entrepreneurs, renforçant l'inclusion économique des jeunes et des femmes. Cette orientation, soutenue par des financements publics et des partenariats avec des opérateurs privés, participe à la constitution d'une agriculture compétitive, tournée vers les marchés régionaux et sous régionaux. Parallèlement, le secteur énergétique a connu en 2025 une accélération notable, portée par une politique volontariste impulsée sous l'autorité du Président du Conseil. L'accès à l'électricité, condition essentielle du développement économique et social, a franchi un cap décisif, avec

un taux national dépassant 70 %, contre moins de 40 % une décennie plus tôt. Les capacités de production ont été renforcées grâce à des investissements structurants dans les infrastructures de génération et de transport de l'énergie. L'intégration progressive des énergies renouvelables, notamment le solaire, s'inscrit dans une stratégie de diversification du mix énergétique, visant à réduire la dépendance aux sources fossiles importées et à maîtriser les coûts pour les ménages et les entreprises.

La montée en puissance des énergies renouvelables constitue l'un des marqueurs forts de l'action gouvernementale cette année. Les centrales solaires, adossées à des mécanismes de financement innovants

et au partenariat public privé, ont contribué à accroître la capacité installée nationale et à sécuriser l'approvisionnement énergétique.

Cette transition énergétique inclusive, a également permis l'électrification de nombreuses localités rurales à travers des solutions décentralisées, renforçant la cohésion territoriale et l'égalité d'accès aux services essentiels. L'énergie devient ainsi non seulement un facteur de croissance, mais aussi un outil de justice sociale.

La convergence entre une agriculture modernisée et une énergie accessible constitue un pilier central de la vision de transformation nationale. L'électrification des zones agricoles, le développement de la transformation et de l'irrigation ont généré des synergies durables, renforçant la productivité, les revenus ruraux et la résilience économique.

En plaçant ces deux secteurs au cœur de l'action publique, le Togo s'inscrit dans une trajectoire de développement inclusive, cohérente et tournée vers l'avenir, fondée sur la souveraineté économique et la stabilité sociale.

## Investissement

## Novarea Textile et Togo Apparel Source rejoignent la PIA

*(Togo First) - Au Togo, la Plateforme industrielle d'Adetikopé (PIA) enregistre l'arrivée de deux nouveaux investisseurs du secteur textile, Novarea Textile et Togo Apparels Source (TAS). Selon les informations communiquées par la PIA, ces deux sociétés devraient générer à terme environ 1800 emplois directs, principalement dans les activités de transformation et de confection textile.*

Sur le site de la PIA, situé à une quinzaine de kilomètres au nord de Lomé, les deux entreprises entendent démarrer leurs activités prochainement. Elles bénéficieront, pour rappel, des infrastructures intégrées de la plateforme, incluant des facilités logistiques, des services douaniers sur site et

un accès direct aux corridors portuaires et routiers.

Novarea Textile, récemment restructurée à la suite d'une cession de parts à un investisseur mauricien, OGL Textiles, est déjà présente au Bénin voisin sur un projet de plateforme similaire. L'opération a été formalisée en octobre 2025. De son côté,



Togo Apparels Source se positionne sur la confection, avec une orientation naturelle vers l'exportation.

Rappelons que la PIA s'étend sur environ 400 hectares et accueille des industries dans le textile, l'agro-transformation et les matériaux de construction. La plateforme intégrée est développée par l'État togolais, en partenariat avec le groupe Arise IIP. L'objectif est notamment de transformer ou semi-transformer localement une part significative des cultures de rente, comme le coton et le soja.

# BRVM BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

mercredi 7 janvier 2026

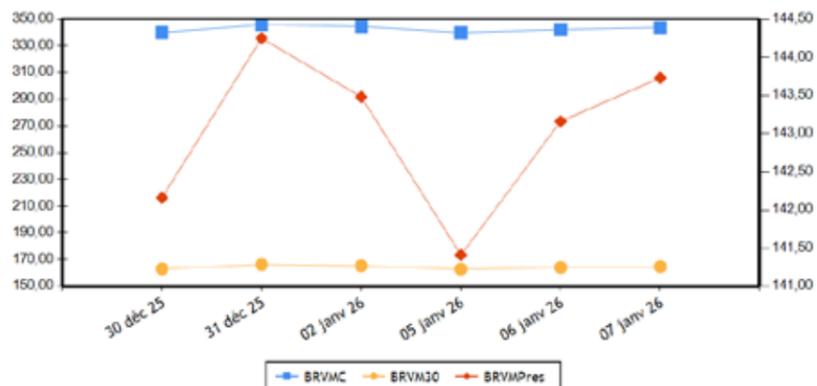
N° 4

<b>BRVM COMPOSITE</b>	<b>343,73</b>
Variation Jour	0,46 %
Variation annuelle	-0,58 %

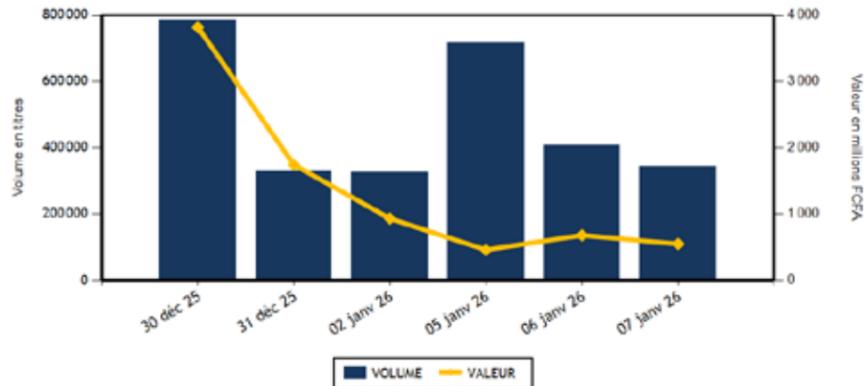
<b>BRVM 30</b>	<b>164,70</b>
Variation Jour	0,37 %
Variation annuelle	-0,93 %

<b>BRVM PRESTIGE</b>	<b>143,73</b>
Variation Jour	0,40 %
Variation annuelle	-0,36 %

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	13 252 920 425 409	0,46 %
Volume échangé (Actions & Droits)	343 551	-10,44 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	545 160 695	22,81 %
Nombre de titres transigés	47	0,00 %
Nombre de titres en hausse	21	31,25 %
Nombre de titres en baisse	13	-38,10 %
Nombre de titres inchangés	13	30,00 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	11 434 176 629 456	-0,09 %
Volume échangé	395	-98,33 %
Valeur transigée (FCFA)	3 949 900	-98,33 %
Nombre de titres transigés	2	-71,43 %
Nombre de titres en hausse		-100,00 %
Nombre de titres en baisse		
Nombre de titres inchangés	2	-66,67 %

**PLUS FORTES HAUSSES**

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
FILTISAC CI (FTSC)	2 065	7,27 %	-6,98 %
UNILEVER CI (UNLC)	37 500	7,14 %	9,57 %
EVIOSYS PACKAGING SIEM CI (SEMC)	925	6,94 %	32,14 %
VIVO ENERGY CI (SHEC)	1 550	4,73 %	7,27 %
SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE (SIBC)	5 970	4,10 %	3,83 %

**PLUS FORTES BAISES**

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SMB CI (SMBC)	9 200	-3,16 %	-3,16 %
SICABLE CI (CABC)	2 300	-2,34 %	-2,54 %
LOTIERIE NATIONALE DU BENIN (LNBB)	4 195	-2,21 %	-2,33 %
SERVAIR ABIDJAN CI (ABJC)	2 730	-1,80 %	-5,86 %
ERIUM CI (Ex AIR LIQUIDE CI) (SIVC)	1 665	-1,77 %	5,38 %

**INDICES PAR COMPARTIMENT**

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	12	143,73	0,40 %	-0,36 %	20 140	173 432 100	10,65
BRVM-PRINCIPAL (**)	35	216,89	0,77 %	-0,35 %	323 411	371 728 595	13,30

**INDICE TOTAL RETURN**

Base = 100 au 02 janvier 2025	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - COMPOSITE TOTAL RETURN (**)	47	132,36	0,46 %	-0,59 %	343 551	545 160 695	11,64

**INDICES SECTORIELS**

Base = 100 au 02 janvier 2025	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - TELECOMMUNICATIONS	3	93,52	0,02 %	-1,45 %	4 026	59 422 205	9,63
BRVM - CONSOMMATION DISCRETIONNAIRE	7	159,95	0,62 %	-7,55 %	8 814	14 960 115	58,14
BRVM - SERVICES FINANCIERS	16	146,61	0,63 %	0,51 %	249 996	231 233 510	9,72
BRVM - CONSOMMATION DE BASE (**)	9	215,48	0,87 %	-0,28 %	12 029	117 413 780	11,07
BRVM - INDUSTRIELS	6	133,71	2,44 %	1,04 %	51 356	74 090 450	8,98
BRVM - ENERGIE	4	111,83	0,66 %	0,83 %	10 725	29 852 985	14,09
BRVM - SERVICES PUBLICS	2	107,35	0,91 %	1,37 %	6 605	18 187 650	9,61

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
PER moyen du marché (**)	11,64
Taux de rendement moyen du marché	7,75
Taux de rentabilité moyen du marché	9,55
Nombre de sociétés cotées	47
Nombre de lignes obligataires	180
Volume moyen annuel par séance	448 905,00
Valeur moyenne annuelle par séance	655 489 006,25

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
Ratio moyen de liquidité	10,60
Ratio moyen de satisfaction	7,88
Ratio moyen de tendance	74,36
Ratio moyen de couverture	134,47
Taux de rotation moyen du marché	0,03
Prime de risque du marché	2,84
Nombre de SGI participantes	33

Castel

## Malgré la fronde familiale, le directeur général obtient un sursis

**(Agence Ecofin) - Le conflit de succession traversé par le groupe français Castel, spécialisé dans les boissons, vins et spiritueux, se poursuit, malgré la tenue à Singapour d'une assemblée générale ordinaire de la holding. Le directeur général Grégory Clerc, dont la validation du départ était à l'ordre du jour, a sauvé son poste malgré la fronde de la famille fondatrice. En Afrique, où le groupe détient des actifs stratégiques, cette guerre des chefs qui menace de paralyser le géant des boissons est suivie de près.**

Quelques heures après la tenue ce 8 janvier d'un conseil d'administration extraordinaire d'IBBM, la holding singapourienne qui fait office de tour de contrôle pour l'empire Castel, la crise de gouvernance reste entière. Grégory Clerc, directeur général depuis 2023, dont la révocation était à l'ordre du jour, a conservé ses fonctions, malgré une forte contestation revendiquée par l'actionnariat familial. Dans un communiqué acerbe, la famille Castel souligne pourtant que près de 97 % des actionnaires s'étaient prononcés en faveur de sa révocation, dénonçant des « manœuvres dilatoires » visant à bloquer le processus.

Dans la presse française, la fille du fondateur, Pierre Castel, accuse désormais ouvertement la direction actuelle de vouloir marginaliser la famille. Mais au-delà de ces querelles de palais médiatisées en Europe, l'affaire est suivie de très près dans plusieurs capitales africaines. Car Castel n'est pas qu'une holding financière : c'est un groupe industriel dont les enjeux sur le continent se chiffrent en milliards d'euros.

### Un marché très concurrentiel

L'empreinte du groupe en Afrique est à la fois tentaculaire et stratégique. Castel ne se contente pas de vendre des boissons ; il structure des

économies entières à travers des filiales historiques comme les Boissons du Cameroun, qui a son siège à Douala, la ville-poupon économique de la CEMAC, la Solibra en Côte d'Ivoire, ou encore la Société de Fabrication des Boissons en Tunisie. Le groupe a su maintenir sa position de leader dans des environnements complexes, y compris au Burkina Faso. Dans ce pays sahélien, Castel continue d'opérer via la Brakina, démontrant une résilience économique notable alors même que les relations diplomatiques entre Ouagadougou et Paris traversent une période de froid glacial. Cette capacité à naviguer au-dessus des tensions politiques pourrait toutefois être mise à l'épreuve si la crise venait à perdurer.

Tant que le conflit reste confiné aux structures de tête, l'activité opérationnelle semble tenir. Mais la dépendance des filiales africaines aux arbitrages de Singapour est réelle. Investissements capacitaires, modernisation des outils de production ou rachats de concurrents : ces décisions stratégiques risquent d'être gelées par la paralysie de la gouvernance. Dans des marchés africains ultraconcurrentiels, où les rivaux internationaux sont à l'affût, l'attentisme peut coûter cher.

Des signaux faibles, mais préoccupants, apparaissent déjà.

À Douala, au Cameroun, un récent conseil d'administration s'est tenu sans Michel Palu, figure historique et président de la filiale. Cette absence inexplicable alimentait déjà les rumeurs d'une rupture au sein de la gouvernance. Dans le même temps, Grégory Clerc a multiplié les déplacements sur le terrain pour rassurer, une stratégie de visibilité que la famille interprète, elle, comme une tentative de verrouillage du pouvoir.

### Concentration des pouvoirs

Aussi, face à cette pression, le Directeur général du groupe Castel a choisi de faire parler son bilan. Il évoque notamment une année 2025 marquée par plusieurs acquisitions en Afrique et en Europe, l'inauguration d'une première distillerie au Congo, une forte créativité des filiales et la poursuite des transformations engagées dans les activités vin.

Selon lui, ces orientations se sont traduites par une progression de plus de 6,5 % des ventes de Castel Afrique, confortant la position du groupe parmi les principaux brasseurs mondiaux. Une performance qu'il attribue à l'engagement des équipes et de l'écosystème du groupe, tout en affichant, pour 2026, une ambition centrée sur la croissance, l'innovation et la continuité industrielle.



Pourtant, le rôle pertinent de ce dernier n'est pas apprécié de la même manière par tout le monde. La famille l'accuse de sa forte concentration des pouvoirs (31 au total) pour un groupe très diversifié, de son penchant pour la performance financière ou fiscale au détriment d'une philosophie de l'investissement responsable et surtout des prises de décision unilatérales de démission de membres importants de la famille comme Alain Castel. Ce mécontentement de la famille est partagé par un des ex-dirigeants de la filiale Camerounaise, notamment Emmanuel De Tailly. Ce dernier, qui a pourtant redressé l'entreprise qu'on lui avait confiée tout en traversant des crises majeures telles que le Covid-19 ou encore l'insécurité dans les territoires d'expression anglophone (20 % du marché potentiel), avait été remplacé dans des circonstances qui ne sont pas toujours claires pour le grand public. Dans un commentaire sur LinkedIn, il indique clairement son penchant pour les décisions des héritiers de Castel.

« La famille demeure et doit rester le cœur et l'âme du Groupe Castel. Il ne peut en

être autrement. Nul, en dehors de ses héritiers de sang et de ses compagnons de lutte, ne peut prétendre s'approprier à lui seul l'héritage de Pierre Castel... », a-t-il clairement fait savoir.

Une nouvelle assemblée générale extraordinaire est annoncée, mais aucune date précise n'est encore fixée. La famille a décidé du départ de Gregory Clerc et d'un de ses principaux soutiens, Pierre Baer, mais certains observateurs plus neutres affichent de la sympathie pour le travail accompli par ce dernier.

Pour les États africains, tout comme pour les syndicats et les partenaires, tant locaux qu'internationaux, l'enjeu dépasse la simple performance financière. Castel est un partenaire fiscal et social de long terme (premier employeur privé et contribuable de poids dans plusieurs pays). Une guerre d'usure au sommet pourrait, à terme, éroder la confiance et fragiliser l'image de ce champion industriel, à l'heure où la souveraineté économique s'érige en priorité absolue pour plusieurs gouvernements africains.

UEMOA

## Le Président Abdoulaye Diop reçu en audience par le ministre Abdourahmane Sarr en charge de l'Economie, du Plan et de la Coopération du Sénégal

**(CROISSANCE AFRIQUE)-Au Sénégal, le Président de la Commission de l'UEMOA reçu en audience par le Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération. La situation macroéconomique du Sénégal et de l'Union au cœur de la rencontre entre Abdoulaye DIOP et Abdourahmane SARR. Aussi, la situation économique et financière du Sénégal a été évoquée.**

L'audience a eu lieu ce 06 janvier 2026 à Dakar

au Cabinet du Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération.

La situation économique et financière du Sénégal a été évoquée.

Les échanges avec le Ministre en charge de l'Economie, membre du Conseil des Ministres Statutaire de l'UEMOA ont également

porté sur la situation macroéconomique de l'Union avec une dynamique de croissance qui devrait se poursuivre en 2026, comme l'indique le rapport de la surveillance multilatérale en fin décembre 2025.

Des perspectives en vue de l'approfondissement du processus d'intégration



régionale ont aussi fait l'objet d'échanges au cours de la rencontre et ont permis de dégager plusieurs pistes de réflexion à approfondir au sein des instances de l'Union

Décentralisation

# Lancement des activités du bureau du citoyen de la commune Kpélé 1

**Adeta, 8 jan. (ATOP) – Les activités du bureau du citoyen de la commune Kpélé 1, ont été officiellement lancées le mercredi 7 janvier à Adeta.**

Le bureau du citoyen est un organe institutionnel de participation citoyenne, institué dans le cadre de la mise en œuvre de la décentralisation et de la promotion de la bonne gouvernance locale. Il est une courroie de transmission entre les élus locaux et la population et permet aux citoyens d'exercer un contrôle

citoyen de l'action publique. Le bureau du citoyen est un vecteur de paix sociale et de médiation, un centre d'écoute et d'apaisement des tensions. Les activités du bureau citoyen seront coordonnées par M. Tsogbé Kossi et aidé par un rapporteur. Ce bureau est chargé de recueillir les attentes, centraliser les besoins et suggestions des habitants concernant

les services de base (eau, santé, éducation, électricité et voirie). Il va évaluer les politiques locales, tout en produisant des rapports annuels sur la gestion communale.

Les populations ont été sensibilisées sur le rôle de ce bureau. Les leaders d'opinion ont été mobilisés pour être des relais d'information.

Le secrétaire général de la préfecture de Kpélé, Saboutou Arimou a souligné que le Togo s'est résolument engagé vers un développement inclusif,



harmonieux et durable. Il a demandé à la population de faire de ce bureau, un levier pour une amélioration concrète des conditions de vie de la population.

Le maire de la commune Kpélé 1, Abotsi Yaovi Dodzi a exhorté le personnel du bureau à l'écoute active, la neutralité et la diligence. Il a encouragé le public à s'approprier de ce bureau.

« N'attendez pas qu'un problème survienne pour en franchir le seuil. Venez pour comprendre comment votre commune fonctionne, venez pour proposer des idées qui transformeront nos villages et nos cantons. Utilisez ce bureau pour construire, avec nous, un Kpélé 1, prospère, transparent et exemplaire », a-t-il conseillé.

Spectacle 'Bonne Année 2026'

# CDK Group dévoile les points de vente des tickets d'entrée

**Le 24 janvier prochain, le Palais des Congrès de Lomé va vibrer à travers un spectacle humoristique inédit dénommé « Bonne année 2026 ». Initié par CDK Group, les fonds qui seront récoltés serviront à sauver les vies des nouveau-nés souffrant de détresse respiratoire.**

Placé sous le thème : « Solidarité pour un nouveau-né », ce spectacle mettra sur scène plusieurs humoristes venus du Togo et de la sous-région. Entre autres, Gohou Michel, Le Magnific, Boukary, Agalawal et Papitou de la Côte d'Ivoire, Grand P de la Guinée, Jaguar du Burkina Faso, Cheick du Mali, Pacheco du Bénin, ainsi

que Abawoe, Ibrahim et Gbè du Togo.

A cet effet, la billetterie est officiellement ouverte ce mercredi 7 janvier 2026 et les prix des tickets sont de 10 000 F CFA, 20 000 F CFA, 50 000 F CFA et 100 000 F CFA et disponibles au siège de CDK Group, à la LTPE, dans les stations-service CAP, TotalEnergies et T-Oil, ainsi



que dans plusieurs médias et établissements partenaires, notamment Nana FM, Victoire FM, Pyramide FM, les hôtels Onomo, Petit Bruxelles, 2

Février et à Air France.

« Chaque ticket acheté devient un souffle de vie offert à un nouveau-né en détresse respiratoire. Le rire soigne les

cœurs, mais il peut aussi sauver des vies. Ensemble, faisons de Bonne année 2026 un souffle d'espoir pour chaque enfant », indiquent les responsables de CDK Group.

Les bénéficiaires seront consacrés au projet « Promotion de la survie du nouveau-né par des dons de matériels d'oxygénothérapie pour la réanimation néonatale », mis en œuvre par la Ligue Togolaise pour la Protection de l'Enfance (LTPE).

Concrètement, il s'agit de contribuer à la prise en charge des nouveau-nés souffrant de détresse respiratoire à travers l'acquisition de matériels d'oxygénothérapie.

Sport

# La Fédération Togolaise de Football (FTF) annonce la création officielle de la Ligue de Football Professionnel du Togo (LFPT)

**La Fédération Togolaise de Football (FTF) a procédé ce jeudi 8 janvier 2026, au siège de l'institution à Kégué à la création officielle de la Ligue de Football Professionnel du Togo (LFPT), structure dédiée à la gestion et au développement du football professionnel national. La première Assemblée Générale Extraordinaire de la nouvelle Ligue s'est tenue ce jeudi en présence des membres du Comité Exécutif, des présidents de clubs de Première Division (D1) et de Deuxième Division (D2).**

Cette assise, qui s'inscrit dans la continuité des réformes engagées ces dernières années, marque une étape historique dans la transformation structurelle du football togolais. Elle consacre l'aboutissement

d'un chantier lancé dès 2022, visant à doter le pays d'un cadre professionnel moderne, conforme aux standards internationaux en matière de gouvernance, de compétitions et de développement économique. « Le processus qui nous rassemble

aujourd'hui est l'aboutissement d'un travail acharné entamé il y a plusieurs années. Depuis les premières réflexions sur la professionnalisation en 2022, le ministère en charge des Sports et des Loisirs et le Comité Exécutif de la FTF, soutenus par des experts, ont œuvré sans relâche pour redéfinir un cadre juridique, technique et économique viable », a déclaré le président de la FTF, le Colonel Guy Kossi Akpovy, lors de son allocution avant d'ajouter « la Ligue de Football Professionnelle du Togo ne sera pas l'affaire d'un seul homme

ou d'un bureau. Elle sera ce que nous ferons collectivement ».

La création de la LFPT ouvre une nouvelle ère pour le football national. Elle vise à professionnaliser la gestion des clubs, renforcer l'attractivité des compétitions, améliorer les infrastructures, valoriser les talents et stimuler l'écosystème économique autour du sport roi. Cette dynamique traduit la volonté de l'État et de la FTF d'assurer une modernisation durable du secteur, fondée sur la concertation, la responsabilité et la vision.

Me Wilson Bahun Têté nommé

Président de la phase transitoire de la Ligue de Football Professionnel

À la suite de la création officielle de la Ligue de Football Professionnelle du Togo (LFPT), la Fédération Togolaise de Football (FTF) annonce la nomination de Me Wilson Bahun Têté en qualité de Président de la phase transitoire de la Ligue.

Membre du Comité Exécutif de la FTF et président du Comité de pilotage du processus de professionnalisation depuis son lancement, Me Bahun Têté est l'un des principaux artisans de la réflexion stratégique engagée depuis 2022 en vue d'installer un modèle professionnel moderne, durable et conforme aux standards internationaux.

Happy  
New Year

2026

Votre confiance est notre plus grande richesse!  
Nous sommes honorés de cheminer à vos côtés.

Ramco

superamco  
Les courses faciles

MAHARAJA



LG